

Conférence de Glasgow sur le changement climatique : mercredi 10 novembre 2021

Les délégués à la Conférence de Glasgow sur le changement climatique ont entendu le premier aperçu de l'état d'avancement des négociations depuis que les textes et les questions ont été remis aux ministres le lundi 8 novembre. Les discussions sur les financements se sont poursuivies avec une urgence supplémentaire, étant donné l'appel de la présidence de la CdP 26 à conclure les délibérations techniques sur ces articles d'ici la fin de la journée.

Séance de bilan de la présidence

Le président de la COP 26, Alok Sharma, a déclaré que les dirigeants mondiaux étaient clairement engagés envers un résultat ambitieux de la COP 26. Les co-facilitateurs ministériels ont présenté leur rapport.

S'agissant de l'article 6, Espen Barth Eide, ministre norvégien du Climat et de l'Environnement, a déclaré qu'il existe un accord universel sur la conclusion des travaux sur ce sujet à la COP 26. Il a noté que les principales questions politiques restent encore à résoudre : la part des recettes ; la comptabilisation des unités générées en dehors du champ des contributions déterminées au niveau national (CDN), y compris les ajustements correspondants ; et le report des activités et des unités du Mécanisme de développement propre (MDP) du Protocole de Kyoto.

Concernant les calendriers communs, Simonetta Sommaruga, ministre suisse de l'Environnement, des Transports, de l'Énergie et des Communications, a déclaré que les co-facilitateurs ont réduit le texte à deux options. Elle a signalé que les points de vue sont encore largement divergents, certaines parties insistant sur le cycle d'ambition de cinq ans pour l'Accord de Paris et d'autres appelant à la souplesse.

Concernant le cadre de transparence renforcé, James Shaw, ministre du changement climatique, Nouvelle-Zélande, a indiqué qu'un projet de texte de décision révisé était imminent et a fait part de ses préoccupations concernant l'ordre des décisions, étant donné les liens avec d'autres articles de l'ordre du jour. Signalant que les premiers rapports sont attendus en 2024, il a relayé les appels à des assurances sur la fourniture d'un soutien, et a déclaré qu'un travail continu était nécessaire sur la façon de fournir de telles assurances.

Concernant l'adaptation, Aminauth Shauna, ministre de l'Environnement, Maldives, a déclaré que les parties ont convenu d'un programme de travail de deux ans sur l'objectif mondial pour l'adaptation, dans le cadre des organes subsidiaires, avec la participation des présidences du CMA pour maintenir le profil politique de la but.

Concernant les pertes et dommages, Pearnel Charles Jr., ministre du Logement, de la Rénovation urbaine, de l'Environnement et du Changement climatique, Jamaïque, a souligné les questions essentielles, notamment : comment toute nouvelle catégorie de financement des pertes et dommages pourrait être définie et saisie dans les tableaux de rapport, dans le cadre de l'amélioration de la transparence ; comment les pertes et les dommages pourraient être pris en compte dans les délibérations sur l'objectif financier pour l'après 2025 ; et

comment s'assurer que l'action sur les pertes et les dommages est proportionnée à l'ampleur du problème. Carole Dischbourg, ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable (Luxembourg) a souligné les divergences de vues sur des financements nouveaux, supplémentaires et spécifiques pour les pertes et dommages.

Au sujet de l'ambition, Dan Jannik Jørgensen, ministre danois du Climat, de l'Énergie et des Services publics, a déclaré qu'il y avait un appel fort des parties pour une action accrue, à partir de 2022, pour le comblement du déficit en matière d'atténuation. Simon Stiell, ministre de la Résilience climatique et de l'Environnement, la Grenade, a déclaré que le projet de décisions de couverture présentait, de manière équilibrée, les éléments essentiels, étant donné la nécessité d'une action urgente avant 2030. Il a signalé que les parties ont souligné l'importance de ne pas renégocier l'Accord de Paris.

Archie Young, présidence de la CdP 26, a indiqué que de nouvelles versions des projets de décisions de couverture ont été publiées. Il a déclaré que la présidence «gère très soigneusement» les liens entre les décisions de couverture et les travaux en cours sur des articles spécifiques de l'ordre du jour. Au sujet des travaux des organes directeurs, il a mis l'accent sur le financement, faisant état des discussions ministérielles sur l'objectif annuel de 100 milliards de dollars, sur le financement de l'adaptation à plus grande échelle et sur le nouvel objectif de financement quantifié collectif.

Concernant les décisions de couverture globales, l'UE et la Suisse, au nom du GROUPE D'INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE (GIE), ont exprimé leur appui aux références aux droits humains, au genre et aux droits des peuples autochtones. Affirmant que « les grands émetteurs ont une responsabilité majeure », l'UE a demandé que les décisions de couverture incluent un appel aux parties à soumettre des CDN ambitieux et des plans visant le zéro net pour le milieu du siècle.

Le Gabon, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a souligné que les pays développés doivent apporter des CDN ambitieuses à la table, et a souligné que l'ambition est liée au soutien. Le Bhoutan, au nom des PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA), a déclaré que l'ambition concernant l'objectif 1,5°C doit être renforcée dans les décisions de couverture.

Le GIE a déclaré que les décisions de couverture devraient faire référence à des points de non-retour et donner un signal clair sur l'ambition. Antigua-et-Barbuda, au nom de l'ALLIANCE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES (AOSIS), a appelé à un texte décisif.

La Bolivie, au nom du GROUPE DE PAYS EN DÉVELOPPEMENT AUX VUES SIMILAIRES (GPDVS), a qualifié les décisions de couverture comme un récit de pays développé qui transfère la responsabilité sur les pays en développement et réduit les responsabilités communes mais différenciées (RCMD) à un slogan, appelant à inclure la responsabilité historique, les RCMD, et les actions pré-2020. Le VENEZUELA a souligné la nécessité d'inclure des mesures unilatérales.

Au sujet de l'adaptation, le GROUPE AFRICAÏN a souligné que l'objectif mondial relatif à l'adaptation est essentiel pour une mise en œuvre complète et efficace de l'Accord de Paris, appelant au lancement d'un programme de travail pour une

opérationnalisation complète et soutenue de l'objectif. Les PMA ont déclaré qu'il y avait eu de bons progrès sur l'objectif mondial relatif à l'adaptation, plaidant pour un programme de travail avec un calendrier de deux ans.

Concernant les finances, la Guinée, au nom du G-77/CHINE, avec la Bolivie, au nom des GPDVS, a souligné leur frustration à l'égard des discussions sur le financement, affirmant que les pays en développement refusaient de s'engager et continuaient à se demander quels pays contribueraient au nouvel objectif de financement collectif. Le délégué a appelé à plutôt des dispositions concrètes, qu'à des ateliers, pour des délibérations sur le nouvel objectif de financement collectif, et pour la poursuite du programme de travail financier à long terme visant à évaluer l'état d'avancement de l'objectif annuel de 100 milliards de dollars.

Le GROUPE AFRICAÏN a souligné l'importance du financement de l'adaptation, affirmant qu'un mécanisme volontaire sur la part des recettes au titre de l'Article 6 n'est pas suffisant. Les PMA se sont dits préoccupés par les divergences restantes et par le volume de travail nécessaire à un résultat ambitieux sur l'article 6.

Le GIE a déclaré que les délibérations sur l'objectif pour l'après 2025 devraient être inclusives avec un espace pour les contributions et les discussions de toutes les parties, de la société civile et du secteur privé. L'UE a indiqué que 600 millions de dollars étaient « venus d'Europe » pour le financement de l'adaptation lors de cette CdP, et a exprimé sa volonté de prendre d'autres engagements dans le futur.

Au sujet de l'article 6, les PMA ont fait part de leurs préoccupations concernant la part des recettes et l'atténuation globale des émissions mondiales, soulignant qu'ils pourraient envisager la transition des projets MDP qui répondent à des normes acceptables. Le GIE a souligné la nécessité d'un système robuste avec une comptabilité complète. Le G-77/CHINE a souligné les liens entre l'Article 6 et le cadre de transparence.

Concernant les pertes et dommages, le G-77/CHINE a encouragé la gouvernance des pertes et dommages par la CdP et le CMA, et l'inclusion des pertes et dommages à la fois dans le cadre de transparence et dans les décisions de couverture. Les PMA ont mis l'accent sur le financement des pertes et dommages.

Le GROUPE AFRICAÏN a souligné la nécessité, pour la Présidence, de remplir son engagement de tenir des consultations sur les circonstances particulières de l'Afrique.

COP

Questions relatives au financement : Financement à long terme (FLT) : Des consultations informelles ont été co-modérées par Georg Børsting (Norvège), qui a sollicité des avis sur un projet de décision révisé.

Un groupe de pays en développement a souligné la différence entre « engagements » et « promesses », préférant plutôt « prendre note des » que « se féliciter » des récentes promesses.

Les délégués ont débattu de la manière de rendre compte de l'état d'avancement de l'objectif de 100 milliards de dollars par an d'ici 2020. Les pays en développement ont souligné leur déception face à l'échec des pays développés à respecter cet engagement, un groupe faisant observer le « déficit de crédibilité » résultant, qui éclipse les discussions sur le nouvel objectif de financement collectif dans le cadre du CMA.

Deux pays développés ont suggéré de faire la différence entre les « efforts » et les « résultats ». Ils ont reconnu la sous-performance en termes de résultats, soulignant les défis posés à la mobilisation de financements privés, mais ont souligné les efforts déployés pour y remédier, un pays signalant toutefois que des données complètes sur 2020 sont toujours en suspens.

Un pays développé a suggéré de confier aux co-facilitateurs la tâche de trouver un terrain d'entente sur l'ensemble du texte, mais les co-facilitateurs ont préféré que les parties identifient les propositions de transition de manière non officielle, signalant que la présidence a demandé que les discussions techniques se terminent d'ici la fin de la journée. Ils ont indiqué que les ministres sont en consultation sur le financement de l'adaptation, sur le financement à long terme de la CdP et sur le suivi des progrès concernant l'engagement de 100 milliards de dollars. Des Informelles-informelles se sont réunies.

CMA

Questions relatives au financement : nouvel objectif quantifié collectif sur le financement climatique : des consultations non officielles ont été co-modérées par Zaheer Fakir (Afrique du Sud), qui a invité les parties à rendre compte des discussions tenues dans les réunions informelles-informelles

et à identifier d'autres terrains d'entente au niveau technique. De nombreux groupes ont estimé que les discussions ont été fructueuses, soulignant la conclusion d'un accord sur les principes, tels que le fait que le processus doit être inclusif et transparent.

Les délégués ont examiné une proposition de transition prévoyant : des dialogues d'experts techniques, garantissant la participation de toutes les parties intéressées et une ouverture à la société civile ; et des dialogues ministériels de haut niveau éclairés par des rapports sur les dialogues techniques. La proposition suggère : la tenue de ces dialogues en 2022, en 2023 et éventuellement en 2024, en fonction de la décision sur le calendrier du processus ; des soumissions visant à éclairer les dialogues ; l'élaboration, par le Secrétariat, de rapports sur les dialogues, assortis de procès-verbaux de dialogues d'experts techniques éclairant les discussions au niveau politique ; et que le CMA fasse le point sur ces discussions et fournisse des directives pour l'année suivante.

Plusieurs groupes de pays en développement ont fait état d'une préférence pour un groupe de travail spécial, exprimant toutefois leur ouverture à s'engager sur des propositions de transition. Un pays développé a averti que la création d'un groupe de travail ou d'un comité spécial exigerait de longues négociations sur le budget et les mandats et prérogatives.

Au sujet des dialogues techniques, les observations ont porté, entre autres, sur : leur tenue sur deux à trois jours ; la garantie que tous les groupes et régions y soient représentés ; l'utilisation de paramètres hybrides pour permettre une large participation ; et l'évitement des chevauchements avec les réunions des organes subsidiaires, tout en s'efforçant de regrouper les réunions pour limiter les frais de voyage. Concernant les résultats des dialogues, les observations ont inclus que les résultats devraient être « plus que des résumés » et qu'ils devraient saisir la progression des délibérations, et que toute décision sur le nouvel objectif doit être prise par le CMA.

Concernant la combinaison de discussions techniques et politiques, un groupe de pays en développement a averti qu'une structure cyclique de dialogues techniques et politiques pourrait entraîner plutôt une « interférence » politique que des « directives », soulignant que la portée des discussions techniques ne devrait pas être restreinte. Un autre groupe de pays en développement a souligné la nécessité de discussions techniques approfondies sur les besoins des pays en développement.

Compilation et synthèse et rapport de synthèse sur l'atelier en session sur les communications biennales d'informations relatives à l'article 9.5 de l'Accord de Paris (transparence financière ex ante) : Dans des consultations informelles, le co-facilitateur Carlos Fuller (Belize) a invité les parties à faire part de leurs observations concernant la nouvelle itération du projet de texte.

S'agissant du préambule, deux groupes de pays en développement ont insisté sur la nécessité de souligner l'importance des articles 9.1 et 9.3 de l'Accord de Paris (les pays développés parties fourniront des ressources et prendront l'initiative de mobiliser le financement climatique).

De nombreux pays en développement ont suggéré de supprimer un paragraphe qui note avec préoccupation qu'il n'y a eu aucune soumission de communications biennales par les diverses parties en mesure de fournir un soutien volontaire. Les pays développés ont préféré son maintien, mais ont finalement accepté « avec inquiétude » sa suppression.

Plusieurs pays développés ont suggéré de supprimer les paragraphes notant le premier rapport sur la détermination des besoins des pays en développement parties et exhortant les pays développés parties à faire preuve de progression dans la mobilisation du financement climatique. De nombreux pays en développement se sont opposés à la suppression, un groupe déplorant que les pays développés soient en train de renier leurs obligations.

Concernant les thèmes directeurs des discussions dans les ateliers biennaux en session, les pays en développement ont insisté pour spécifier les principaux éléments de la décision, tandis que les pays développés ont préféré en discuter en 2022 pour prendre en ligne de compte le deuxième cycle de communications. Un pays développé a déclaré qu'il suggérerait un texte pour résoudre cette question.

Les parties étaient également en désaccord sur l'opportunité d'encourager les diverses parties à communiquer des informations sur leur soutien financier. De nombreux pays en développement ont souligné qu'il n'est pas approprié d'assimiler les parties qui ont des obligations légales de communication avec celles qui soumettent des rapports sur une base volontaire. Un pays en

développement, appuyé par un pays développé, a suggéré de placer le texte encourageant les communications des diverses parties dans un paragraphe croché séparé.

Les informelles-informelles se sont poursuivies.

Questions liées au Fonds pour l'adaptation : Dans un groupe de contact, les coprésidents Ali Waqas Malik (Pakistan) et Claudia Keller (Allemagne) ont présenté une nouvelle itération de texte.

Les discussions y ont porté sur les questions d'admissibilité. En ce qui concerne l'éligibilité au financement du Fonds d'adaptation, l'Afrique du Sud, au nom du GROUPE AFRICAÏN, soutenue par le Belize, au nom de l'AOSIS, a déclaré que le CMP a pouvoir de confirmer l'éligibilité, précisant que le CMA peut faire des recommandations à cet effet. Ils ont suggéré d'aborder la question dans le groupe de contact du CMP sur le Fonds pour l'adaptation.

Les Parties ont également échangé leurs points de vue sur l'éligibilité au Conseil du Fonds pour l'adaptation. L'Afrique du Sud, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a déclaré qu'un accord sera en vue lorsqu'une part des recettes sera disponible et a suggéré, appuyé par l'Inde, au nom du GPDVS, de stipuler que le CMA accepte de continuer à discuter des questions d'éligibilité. L'UE et les États-Unis s'y sont opposés.

Les coprésidents ont invité les parties à en discuter au niveau bilatéral.

COP/CMA

Questions relatives aux finances : Questions relatives au FCS : Au cours des consultations non officielles, le co-facilitateur Gard Lindseth (Norvège) a présenté une nouvelle itération du projet de texte.

Lors de la quatrième évaluation biennale et aperçu des flux de financement climatique, plusieurs pays développés ont suggéré de mentionner que 53 banques représentant plus de 37 000 milliards de dollars d'actifs se sont engagées à aligner leurs portefeuilles de prêts et d'investissement sur l'objectif zéro net d'ici 2050. Un pays développé a également proposé de mentionner les subventions aux énergies fossiles, et un pays en développement a suggéré d'y inclure les flux de financement public des pays développés vers les pays en développement.

Les parties ont divergé sur la définition du financement climatique. De nombreux pays développés ont suggéré de placer entre crochets les paragraphes qui soulignent l'absence d'une définition convenue au niveau multilatéral et de demander au FCS de poursuivre et de finaliser ses délibérations sur la définition. Un pays développé, appuyé par de nombreux autres, a également proposé de prendre note des points de vue divergents sur la nécessité et la valeur ajoutée d'une définition commune du financement climatique. Mettant en exergue l'importance d'avoir une définition convenue au niveau multilatéral, de nombreux pays en développement s'y sont opposés et ont suggéré de placer entre crochets un paragraphe qui prend note des définitions du financement climatique fournies par les parties dans leurs CDN, leurs communications nationales, leurs rapports biennaux et dans les mises à jour de ces derniers.

Plusieurs pays développés, contrés par les pays en développement, ont suggéré de supprimer le terme « transition juste » dans un paragraphe exhortant les parties à assurer la mise en œuvre de l'article 2.1 (c) de l'Accord de Paris (rendre les flux financiers compatibles avec une voie menant à de faibles émissions de GES et un développement résilient au dérèglement climatique).

Concernant le premier rapport sur la détermination des besoins des pays en développement parties (NDR), un groupe de pays en développement s'est demandé s'il suffisait de noter que les NDR n'incluaient pas nombre de besoins et de coûts des pays en développement, sans demander à la CdP d'agir.

Concernant le projet de décision du CMA, un groupe de pays en développement a préféré aller plus loin que la simple approbation de la décision de la CdP, suggérant de refléter le contenu de la décision de la CdP et d'ajouter des éléments liés au CMA.

Les co-facilitateurs ont demandé un soutien pour la production d'un texte clair à rapporter à la présidence. Les consultations se sont poursuivies.

Mise au point et transfert de technologies : Deuxième examen du Centre et réseau des technologies climatiques (CRTC) : Dans des consultations non officielles, co-modérées par Stephen Minas (Grèce), une partie a rendu compte des résultats des réunions informelles-informelles.

Concernant un paragraphe proposé qui énumère divers défis auxquels le CRTC est confronté, notamment des ressources financières limitées, des problèmes administratifs

et de communication, et le manque de ressources des entités nationales désignées des pays en développement, certains pays développés ont préféré ne pas spécifier les défis. Un pays en développement s'y est opposé, soulignant que ce sont les défis identifiés par le deuxième examen indépendant du CRTC. Certains pays en développement ont suggéré de préciser les sources de financement du CRTC et la question de savoir qui devrait fournir le financement. Plusieurs pays en développement ont également suggéré de demander au Secrétariat de la CCNUCC de soutenir les efforts de mobilisation de ressources du CRTC.

Les co-facilitateurs élaboreront une nouvelle version du projet de texte et les réunions non officielles se poursuivront.

CMP

Questions relatives au financement : Rapport du Conseil du Fonds pour l'adaptation (pour 2020 et 2021) : La session du groupe de contact a été co-modérée par Ali Waqas Malik (Pakistan), qui a sollicité des avis sur un projet de texte.

Il n'y a eu aucune observation sur la première partie de la décision, qui traite de l'examen des rapports de 2020 et 2021 du Conseil du Fonds pour l'adaptation.

Au sujet de la deuxième partie de la décision, sur les directives du Fonds, la Chine, au nom du GPDVS, a appelé à la suppression de la référence à la fourniture d'un soutien volontaire par les parties en mesure de le faire, avec l'objection de plusieurs pays développés. L'Afrique du Sud, au nom du GROUPE AFRICAÏN, appuyée par le Belize, au nom de l'AOSIS, a réitéré une suggestion avancée dans le groupe de contact du CMA sur le Fonds d'adaptation, appelant le CMP à clarifier les questions d'éligibilité, et confirmant notamment que les pays en développement parties à l'Accord de Paris qui sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes du changement climatique sont éligibles au financement du Fonds d'adaptation. La NORVÈGE et la SUISSE ont appelé à des parquer les discussions en attendant le résultat du groupe de contact du CMA. Les discussions se sont poursuivies de manière non officielle.

Dans les couloirs

Certaines grandes figures étaient de retour à la CdP. Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a tenu des réunions avec des délégations tout au long de la journée. Sortant d'un bilatéral, un délégué s'est interrogé sur la raison de son arrivée : « Il semble déterminé à nous aider ici. Il voit des possibilités, mais aussi des raisons de s'inquiéter. Pendant ce temps, le Premier ministre britannique Boris Johnson est arrivé pour, de l'avis d'un journaliste, «sauver la CdP».

D'après le bilan de la présidence, il semble à de nombreux délégués qu'il y a deux fils qui pourraient séparer le paquet de Glasgow ou tout lier ensemble : les finances et les pertes et dommages. La finance est, selon un pays en développement « en son cœur, une affaire de confiance perdue ». Se précipitant pour leur « minute de répit », une négociatrice a déclaré qu'elle pensait que la finance n'a pas bénéficié d'assez de temps, mais qu'elle n'a toujours pas entendu parler de la possibilité d'avoir plus de temps demain, parce que « la présidence semble vraiment nous pousser vers l'avant. »

Les pays en développement ont demandé que les pertes et les dommages soient reconnus dans les discussions sur la transparence et le financement, et que la question de leur gouvernance soit réglée. Chaque discussion est individuellement difficile. Ensemble, elles pourraient représenter un bond en avant dans la reconnaissance et le ressourcement de la question des pertes et des dommages. Les décisions de couverture peuvent être un endroit pour le tissage de l'ensemble du paquet, et les chefs de délégation étaient en train d'en débattre encore tard dans la soirée.

En fin de journée, deux acteurs majeurs ont pesé. Aux conférences de presse consécutives, les envoyés pour le climat de la Chine et des États-Unis ont dévoilé une déclaration conjointe sur le renforcement de l'action climatique. Elle comprend une coopération sur le méthane et un groupe de travail sur le renforcement de l'action climatique dans les années 2020. Les deux pays ont l'intention de communiquer de nouvelles CDN en 2025, qui se dérouleront jusqu'en 2035. Cela pourrait aider les ministres à choisir entre les deux options actuellement devant eux concernant les calendriers communs. Les deux pays se sont engagés à régler l'article 6 et la transparence à la COP 26. Cette annonce pourrait être un cadeau tardif à la présidence alors qu'elle tente d'aider les pays à aplanir les nombreuses questions sur la table.